

D5 : FOUILLES SECTORIELLES

Le 16 août 2018

Mardi 13 août 2018 une fouille a été opérée sur le bâtiment D5 et répartie sur le service du soir et du matin.

Cette opération menée et préparée avec le soutien des différents services transversaux, des ELAC et des agents des différentes détentions s'est déroulée en toute discrétion et sans incident notoire. Et ceci en dépit de la pénurie des effectifs sur les différentes structures.

Le bureau local *Force Ouvrière* salue le professionnalisme de l'ensemble des personnels et en particulier la qualité de leurs diverses observations, en complémentarité du service de renseignement qui a permis de cibler des cellules.

Plus que jamais notre organisation insiste sur la nécessité des croisements des informations pour faire face à la menace réelle qui pèse au sein de notre établissement.

Le bureau local *Force Ouvrière* félicite l'ensemble des agents tous corps et grades confondus pour leur efficacité et leur contribution le temps de cette opération. Elle s'inscrit dans la lutte contre l'insécurité ambiante et vise à rétablir l'ordre et la discipline face aux trafics divers et variés qui fleurissent de façon exponentielle au sein de nos détentions.

Selon nos informations un certain nombre de téléphones portables ont été découverts. Ce constat montre la permissivité qui existe au sein de notre établissement, légitimée par l'article 57 de la loi pénitentiaire, relatif aux fouilles corporelles.

Chaque personnel à le droit à sa sécurité !

Notre organisation appelle à la rigueur collective et à une vigilance de la communauté pénitentiaire, notamment dans la réalisation des pratiques professionnelles.

De même, Le bureau local *Force Ouvrière* appuiera toutes initiatives visant à restaurer l'autorité des pénitentiaires et à apporter de la sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur de nos murs !

Le bureau local